

## Programme

# CERTIBIOCIDE - Complément au certiphyto

« UTILISATEUR PROFESSIONNEL ET DISTRIBUTION DE CERTAINS TYPES DE PRODUITS BIOCIDES

*Créé par l'arrêté ministériel du 09 octobre 2013, le certibiocide est un certificat individuel obligatoire pour les utilisateurs, distributeurs et acheteurs de certains types de produits biocides réservés à un usage professionnel.*

**Durée:** 7.00 heures (1.00 jours)

En présentiel

### Public cible

- Dirigeants ou salariés des entreprises du paysage et du 3D/4D, applicateurs de produits biocides.
- Responsables de magasin, vendeurs, fournisseurs, grossistes, commerciaux, exerçant une fonction de distribution et vente des produits biocides à usage professionnel.

### Prérequis

- Être titulaire d'un certiphyto valide

### Objectifs pédagogiques

- Se familiariser avec la réglementation encadrant les produits biocides (AMM, usages, etc.)
- Connaître les stratégies de lutte alternative et raisonner les interventions pour réduire l'utilisation des produits biocides

### Contenu de la formation

- Réglementation
  - Introduction au certificat individuel pour l'activité " utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels ",
  - Cadre réglementaire français et européen
  - Définition des produits biocide, produits autorisés et produits illégaux, autorisation de mise sur le marché, usages
- Les produits rodenticides, insecticides, désinfectants
  - Présentation des principaux bio-agresseurs
  - Stratégies de lutte alternative
- Auto-évaluation

### Organisation de la formation

#### Equipe pédagogique

Formation, encadrement et accompagnement par Laurène TISSANDIER – Formatrice spécialisée

#### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Echange, partage d'expériences entre les participants
- Quiz en salle
- Mise à disposition de documents supports à la suite de la formation.

#### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation/positionnement pré-formation
- Feuilles de présence, émargement par demi-journée.
- Test théorique - Questions orales ou écrites (QCM).
- Formulaire d'évaluation de la formation.

**Modalités d'obtention**

Délivrance d'une attestation par l'organisme de formation

Demande de certificat à l'issue de la formation via la téléprocédure sur [simmbad.fr](http://simmbad.fr)

Durée de validité : identique à l'échéance de validité du certiphyto ayant permis l'accès à la formation réduite

**Informations complémentaires****Effectif**

Mini : 5 pers. / Maxi : 10 pers.

**Accessibilité**

Tout public dont PSH et PMR

Référent handicap : Mme Patricia Hernandez